

Conseil d'administration
Collège et Lycée Pierre de Coubertin – Font-Romeu
Jeudi 25 mars 2021 à 17h 30

Début de séance : 17h30

Exclusivement en visioconférence

Secrétaire de séance : Florence JANY, représentante élue des enseignants au lycée.

Ordre du jour :

- Adoption du compte-rendu du 4 mars 2021
 - Compte financier
 - Convention et contrats
 - Journée banalisée du 6 mai 2021
 - Candidature internat du 21 siècle, coloration olympisme
 - Précision DGH — poste de Musique
 - Questions diverses
-

En préambule, Mme Grau, Conseillère Principale d'Education (CPE) tient à excuser l'absence des deux collégiens membres du conseil d'administration car ils passaient les épreuves du Brevet blanc aujourd'hui mais surtout parce qu'ils ne reçoivent plus les convocations et documents relatifs au conseil d'administration.

M. Noel indique qu'une vérification des mails sera réalisée afin que ce dysfonctionnement soit réparé.

- **Adoption du compte-rendu du 4 mars 2021**

M. Marc (Parent d'élèves) tient à préciser que lors de la réunion en visioconférence avec les représentants du CA, les moyens annoncés par le DASEN (Directeur académique des services de l'Education nationale), devaient être mis sur le primaire plutôt que dans le secondaire. Or à la dernière Commission départementale, il a été annoncé 23 fermetures de classes et 20 ouvertures. Il se demande donc où ont été mis les moyens supplémentaires.

Précisions sur le poste d'éducation musicale du collège : Mme Hocquet apporte une information suite à une décision du Rectorat: le poste sera conservé et apparaîtra au mouvement cette année. Si une personne est affectée et est agrégée (15 heures d'enseignement), il n'y aura pas de souci car nous avons besoin de 15 heures et si c'est un certifié (18 heures d'enseignement), 3 heures poste seront affectées au collège.

M. Noel évoque le problème du remplacement des AED qui sont en congé maladie ou maternité : M. Fulgence (DASEN) a relevé les spécificités de l'établissement et organise au mieux les remplacements d'Assistants d'éducation (AED) sur l'établissement.

Voté à l'unanimité au collège et au lycée.

- **Compte financier : Mme Huot**

Collège : compte-rendu de gestion

L'année 2020 a été particulière du fait de la COVID-19 et du confinement : projets qui n'ont pas pu être réalisés, moins de location d'installations sportives.

Effectifs stables légèrement à la baisse.

Taux de boursiers à la baisse. Cela ne s'explique pas vraiment. Cette baisse se retrouve plutôt sur les boursiers de niveau 1.

La dotation globale du Conseil départemental a augmenté en appliquant le même calcul que pour les autres collèges.

Baisse de la subvention des installations sportives, de 120 000€ à 95 000€, plus en adéquation avec les besoins réels du collège.

Présentation de l'analyse financière du collège par M. Romani, agent comptable à Prades

- Résultat : + 6257,02€ générés par le service AP à cause du confinement.

Sur les 5 dernières années, 2^{ème} année consécutive de hausse.

Résultat intégré dans le service général.

3 indicateurs importants pour l'analyse financière :

- Fonds de roulement : 96760€ soit 99 jours de fonctionnement alors que les préconisations fixées par le Conseil départemental sont de 60 jours
Le fonds de roulement mobilisable est équivalent et représente 78 jours de fonctionnement.
Besoin en fonds de roulement : il est négatif -13 136 € c'est un dégagement de fonds de roulement car il y a des reliquats de subvention. Sans ces reliquats, les besoins seraient de 18 411€ .
 - Trésorerie : somme des liquidités détenues : 110 496€ soit 113 jours d'autonomie de décaissement.
Autonomie financière de 77 127€ (70% de la trésorerie) : elle est saine.
 - Taux moyen de non recouvrement : modéré même s'il y a une augmentation de 5%.
- Bilan de santé financière : aucun risque de défaillance.

2 votes pour le collège :

- Adoption du Compte financier sans réserve : pour à l'unanimité
- Affectation du résultat de 6557.02€ sur le compte de réserve : pour à l'unanimité

Lycée : compte-rendu de gestion (Mme Huot)

L'année 2020 particulière du fait de la COVID-19 et du confinement : projets qui n'ont pas pu être réalisés notamment.

Les dépenses de viabilisation ont été bien moins importantes, liées à la fermeture de l'établissement.

Reliquats sur des lignes d'entretien et de travaux qui étaient prévus.

Recettes réalisées, notamment le reversement des CREPS dont les consommations ont été similaires en 2020 par rapport à 2019.

Effectifs légèrement en hausse. 75% des lycéens demi-pensionnaires sont maintenant au forfait.

Taux de boursiers stable car en général l'élève boursier le reste pour les 3 années de lycée sauf exception.

Baisse des dépenses de fonctionnement par élève en 2020.

Subventions de la Région : 96 678€ : travaux d'étanchéité, restauration du « bio dans mon assiette ». Montant hors subvention des installations sportives.

Beaucoup de sorties d'inventaire qui faussent le taux de réalisation. Recettes réalisées à 102%.

Service restauration bien inférieur aux années précédentes. Plus de 26 000 € d'excédent ont été générés qui seront mis en réserve pour la restauration.

Evolution du coût des repas à la hausse : moins de repas produits fait augmenter le coût moyen et volonté d'acheter des produits locaux et bio qui coûtent plus cher.

Baisse de la consommation d'électricité et d'eau. Hausse de la consommation du fuel en lien avec la baisse des consommations de bois car la chaudière bois ne peut pas fonctionner quand on chauffe moins, en sous-régime. La chaudière au fuel a donc pris le relais.

Résultat net : 150 335.43€ qui vont alimenter les réserves de l'établissement. Nous aurions dû finir l'année à - 100 000€ d'après le budget prévisionnel.

Analyse financière du Lycée : M. Romani

Résultat excédentaire 150 335,43 € contre - 40 352 € en 2019.

Capacité d'auto-financement : 183 094€

Forte hausse due à la hausse du résultat du service général principalement.

Fonds de roulement : 775 298 € soit 168 jours de fonctionnement contre 90 jours préconisés par la Région.

Fonds de roulement mobilisable (intéressant pour prélever pour des dépenses de fonctionnement) : 109 jours de fonctionnement contre 60 jours préconisés.

476 766 € mobilisables. 97 jours de fonctionnement d'autonomie financière : un montant très élevé. Besoin en fonds de roulement : 239 621 € (versement CNEA non versé au 31 décembre et subventions de la Région non versées).

Trésorerie : 525 986€ soit 114 jours de trésorerie. Autonomie financière 97 jours de fonctionnement. Très bonne santé financière de l'établissement.

Taux moyen de non recouvrement : très négligeable. Quasiment 100% de recouvrement des créances des familles. Très bon suivi de la part des services d'intendance pour relancer le paiement des familles.

La santé financière de l'établissement est quand même liée au CNEA et au fait de payer les sommes dues au lycée. Les conventions signées et respectées par chacune des parties permettent la qualité de la santé financière de l'établissement.

M. Bègue s'interroge sur le non-paiement des factures par le CREPS et demande s'il y a du retard dans le paiement de la location des installations au CREPS de la part du lycée.

Mme Huot explique que le non-paiement du CREPS est exceptionnel cette année. Il est dû au changement d'agent comptable au CREPS, ce qui explique le retard. Pas de souci sur le montant à payer ou sur la répartition. Ce ne sont pas des problèmes du même ordre que les années passées.

M. Noel : il n'y a aucune mauvaise volonté du CREPS et aucun souci financier qui l'empêcherait de payer. Ils sont les premiers désolés de ce retard.

2 Votes au lycée :

- Adoption du compte financier sans réserve : résultat positif (155 534€) : pour à l'unanimité
- Affectation : 124 041,23€ sur les réserves du service général et 26 294,16 € sur les réserves de la restauration : pour à l'unanimité

Vote DBM Lycée : prélèvement 100 000 € qui seraient répartis comme suit :

- 40 000€ sur la ligne des travaux embellissement
- 20 000 € sur les travaux d'entretien
- 25 000€ pour l'achat d'un nouveau fourgon
- 15 000 € sur le numérique : à ajouter sur la ligne dédiée car 30 tablettes ont déjà été achetées pour les classes de langue

M. Noel précise qu'il n'y a aucun intérêt à garder autant d'argent en réserve.

Mme Corrochano (enseignante) souhaiterait connaître les travaux prévus avec cet argent.

Mme Huot : Cet été, la Vie scolaire sera refaite, comme en salle des professeurs l'an dernier. Il est prévu également de refaire les toilettes du préau ; de remettre en état les logements de fonction. L'objectif est de faire ce qui sera compatible avec la réhabilitation prévue après l'internat.

Mme Corrochano précise qu'elle a entendu parler d'un projet pour la salle de conférences.

Mme Huot : il est question de refaire les sièges dans la salle de conférences mais les marchés concerneront des gros travaux qui ne seront pas sur des dépenses de fonctionnement. Pour l'instant, il n'est question que du chiffrage du montant.

Vote DBM prélèvement Lycée : pour à l'unanimité.

Convention modifiée pour TurboSelf : bornes de passage avec QR code qui serait disponible sur le smartphone des usagers. Cela fluidifierait encore le passage au self.

Vote Lycée : pour à l'unanimité

- **Journée banalisée du 6 mai 2021 pour l'oral du DNB:** Les collégiens et 3^{prépa} Métiers n'auront pas cours ce jour-là. Les enseignants du collège participeront au jury de l'oral du Brevet. Seuls les élèves de 3^o et 3^o prépa Métiers viendront au collège sur leur temps de passage à l'oral
- **Candidature internat du 21 siècle, coloration olympisme pour le sport**

Pour information, M. Noel indique que la livraison de l'internat est prévue en juin 2022. Pas de retard annoncé à ce jour, l'ouverture est prévue en septembre 2022.

M. Bègue, CPE, coordonne cette candidature « internat du 21 siècle, coloration olympisme pour le sport » et un comité de pilotage sera mis en place pour compléter le dossier avant avril 2021. Il y aura une centaine d'internats en France qui seront labellisés.

M. Bègue : avec le nouvel internat, tout est réuni pour répondre aux critères d'accueil des internes sportifs. Par exemple, les chambres seront accessibles à tous les internes à tout moment de la journée, déverrouillable par carte individuelle avec un contrôle facilité. Ce label prévoit la création d'un nouveau poste de « manager de l'internat ». Des moyens supplémentaires pourront peut-être être demandés si le label est attribué.

M. Noel précise qu'effectivement ce label pourrait amener des moyens supplémentaires notamment d'AED.

- **Questions diverses**

Questions des parents d'élèves :

- *Sur la qualité audiovisuelle des visioconférences notamment pendant les conseils de classe*

M. Noel : Après les soucis pendant les conseils de classe, un nouveau matériel a été commandé. Il est arrivé et est installé. Preuve en est sur la qualité de la visioconférence du CA ce soir.

- *Sur les nombreuses absences de M. Kot, en physique chimie au collège*

M. Noel indique que malheureusement, les absences sont « perlées » : en début de semaine, l'absence est constatée, sans arrêt de travail de plus de 15 jours de maladie. Le remplacement est donc impossible à mettre en place. Par contre, des heures supplémentaires vont être mises en place en 3^{ème} à partir de la semaine prochaine. Mme Lleres va se charger de 4 séances minimum jusqu'au 10 juin 2021 (une semaine sur deux) pour chaque classe de 3^{ème}. M. Nehemie va intervenir pour les classes de 4^{ème} sur la même organisation. Pour les classes de 5^{ème}, l'équipe pédagogique du lycée en physique chimie, a accepté d'intervenir pour le même type d'organisation.

Mme Hocquet et M. Noel remercient ces enseignants qui acceptent de charger leur emploi du temps en prenant des classes supplémentaires dont ils n'ont pas les niveaux dans la discipline.

Mme Fourcade (parent d'élèves) : y a-t-il une possibilité de suivi par Internet ?

M. Noel : un personnel qui est en maladie ne peut pas assurer de cours en distanciel. S'il y a besoin d'un rattrapage, il pourra être éventuellement organisé l'année prochaine avec l'enseignant de physique pour les niveaux concernés.

Questions des enseignants :

- *« Alternat » et protocole sanitaire. Est-il possible de faire évoluer les conditions dans lesquelles a été organisé l'alternat ? On voit les effets que celui-ci a sur les élèves de seconde, en particulier, mais aussi de première. Dans un souci d'équité, on peut envisager plus de présentiel, au moins pour les élèves de seconde, et moins pour ceux de terminale, par exemple deux semaines de présentiel pour une semaine de distanciel pour les deux niveaux. A défaut, peut-on envisager qu'un "rattrapage" soit organisé pour les élèves de seconde les plus en difficulté, en concertation avec les enseignants ?*

M. Noel : le constat est unanime. L'urgence est sur le niveau de 2de. En conseil de classe, des solutions ont été annoncées : des heures supplémentaires pour permettre des accompagnements personnalisés disciplinaires sur les semaines en présentiel dès maintenant. Dès le mois de juin, on peut réfléchir à une aide pour les élèves volontaires : de l'accompagnement personnalisé mais cela ne sera pas des heures affectées pour terminer les programmes. Pour les Terminales, il reste à ce jour le grand oral et la philosophie. En fonction des annonces, il est possible que le grand oral soit annulé, les proviseurs de lycée le demandent dans un souci d'équité. Si c'est le cas, une alternance pourrait avoir lieu au retour des vacances de printemps pour les terminales.

Mme Carrera, enseignante, s'inquiète pour l'EPS car les élèves n'ont pas pu faire toutes les activités à l'intérieur (sport en intérieur interdits jusqu'à la semaine dernière).

M. Figarol, enseignant, demande une information écrite pour les modalités de mise en place de ces heures d'accompagnement.

Mme N. Cullell, enseignante de français, voudrait aussi des précisions sur la différence entre la remédiation pour les élèves volontaires et l'accompagnement personnalisé disciplinaire.

M. Noel : ce serait individualisé voire à public désigné si besoin.

- *Lors du conseil d'administration du 26 novembre 2020, avait été retenue l'idée qu'une charte de bonne conduite soit rédigée et adressée à l'ensemble des parents pour assurer une communication intelligente et apaisée entre parents et enseignants et, plus largement, entre les parents et l'établissement (vie scolaire, direction, intendance ...). Où en est-on ?*

M. Noel : Pour avoir une bonne charte, il faut associer tout le monde et qu'elle soit partagée. En cette période, compliquée, il faudrait des propositions d'enseignants et de parents d'élèves. Pour l'instant il n'y a plus eu d'autre problème à régler de la part de l'administration.

M. Figarol : certains parents continuent à abuser de la partie communication de Pronote et sollicitent beaucoup les enseignants.

Mme N. Cullell : avec le distanciel, les parents doivent être partenaires et ils ne vérifient pas forcément le travail de leurs enfants. Or les notes s'effondrent et il est reproché aux enseignants le décrochage des élèves, ce qui est injuste.

M. Noel propose la création d'un groupe de travail sur ce thème. C'est un projet à long terme au-delà de la crise COVID. Il faut que tout le monde se protège y compris pendant les soirées : les enseignants ne peuvent pas être sollicités autant et à n'importe quelle heure. Un appel à participation pour une échéance en juin semble pertinent pour une application à la rentrée 2021.

Mme Fourcade (parent d'élèves) souhaite y prendre part.

- *Plusieurs enseignants ont été choqués par l'autorisation donnée aux élèves de 3e Prépa Métiers de fumer, au même titre que les lycéens, alors qu'ils sont collégiens. Peut-on revenir sur cette décision ?*

M. Noel : les élèves de 3^{ème} Prépa Métiers ont un statut de lycéen donc il est logique qu'ils soient soumis au même règlement que nos lycéens.

Mme Jany, enseignante : Nous savons, en tant qu'enseignants, que ces élèves sont lycéens officiellement. Le problème est que nous sommes dans une cité scolaire et que les élèves de 3^{ème} générale, qui ont le même âge que ceux de 3^{ème} Prépa Métiers, ne comprennent pas que ces derniers ne soient pas soumis aux heures d'étude par exemple.

M. Noel : C'est parce que pendant plusieurs années, des mauvaises habitudes ont été prises, notamment sur le fait de considérer les élèves de 3^{ème} Prépa Métiers comme des collégiens.

Mme Corrochano : Les élèves de 3^{ème} générale ne comprennent pas non plus que les élèves de 3^{ème} Prépa Métiers aient le droit d'utiliser le terrain de foot par exemple.

M. Bègue : Les lycéens n'ont pas accès au terrain de foot.

Mme Carrera confirme : Les lycéens ne sont pas autorisés à être sur les installations sportives en dehors des cours d'EPS.

- *Est-il prévu de reboucher, même provisoirement, les trous qui se sont reformés dans le parking du lycée ?*

M. Noel : La Région rebouche les trous régulièrement car ce sont les engins qui effectuent les travaux de l'internat qui abîment la route.

- *Est-il possible d'aménager de nouvelles toilettes près de la salle des professeurs (pour l'instant, il existe deux toilettes pour l'ensemble des enseignants et du personnel de la vie scolaire) ?*

Mme Huot : il existe une possibilité de créer un espace de 2 WC à l'étage des 300. Ces travaux prioritaires seront réalisés en interne.

- *Horloges dans les salles. Il s'avère qu'elles sont bien utiles, particulièrement pendant les contrôles, à une époque où la plupart des élèves n'ont plus de montres ou des montres connectées qu'ils doivent retirer lorsqu'ils sont évalués. Serait-il possible :*
 - *De finir d'équiper toutes les salles ?*
 - *De demander au personnel chargé de l'entretien de vérifier régulièrement qu'elles fonctionnent et qu'elles sont bien réglées ?*

Mme Huot regrette que cette question de fonctionnement soit évoquée en conseil d'administration. Le nécessaire a été fait. Il n'y aura pas de vérification : chaque enseignement qui observe un dysfonctionnement rédigera un mail au service technique.

- *Comment seront organisées les journées de sélection en section cette année ?*

M. Noel : très certainement comme l'an dernier sur dossier au vu de la pandémie. Nous avons ici l'impression que nous sommes hors de la pandémie mais ce n'est pas le cas : aujourd'hui un premier cas dans l'établissement a été repéré visiblement du variant anglais qui est beaucoup plus contagieux. On n'imagine pas dans un mois organiser un brassage d'élèves venus de toute la France. Il faut poursuivre la vigilance sur le port du masque notamment.

M. Bègue : C'est ce qui s'est passé l'an dernier. L'étude des dossiers a été faite de façon qualitative et nous ne le regrettons pas. Je ne suis pas inquiet mais cela ne concerne pas le dossier sportif. Il faudrait connaître le point de vue des entraîneurs sur le recrutement des élèves de l'an dernier.

Séance levée à 19h50.

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25/03/2021

sous la présidence de : P. NOEL

		Présents	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION				
- Chef d'établissement : NOEL Patrick		X		
- Principal Adjoint: HOCQUET Isabelle		X		
- Gestionnaire : HUOT Sophie		X		
- Conseiller Principal d'Education : BEGUE André		X		
PERSONNALITES				
-de la collectivité de rattachement :				
	1-JARYCKI Eliane			X
	2-ESCLOPE Guy		X	
- de la commune siège :	1 –PONSA Serge	X		
	2 –			
- groupe de communes :	1 –			
- qualifiées :	1 – DOUCENDE Grégory	X		
	2 – PEYRATO Isidore	X		
-membre consultant :	ROMANI Stéphane, agent comptable			X
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS				
- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation				
1 – FIGAROL Thomas		X		
2 – LOPEZ Lydie Anne		X		
3 – JANY Florence		X		
4 – CULLELL Nathalie		X		
5 – GOSSET Joel				X
6 – CULLELL Hélène		X		
7 – SANCHIS Nicolas		X		
Suppléants	LLERES Laurent remplace M. GOSSET	X		
- au titre des personnels A.T.O.S.S. :				
1 – ROMEU Marc			X	
2 – KRUGEL Alain		X		
3 – MARGAIL Laurent		X		
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES				
-parents	1 – MILLEVILLE Sylvie		X	
	2 – FRANCES Antoine		X	
	3 – MARC Lucien	X		
	4 – PLANA Céline	X		
	5 – SERRUS Hélène	X		
Suppléants				
-élèves	1 – CLEMENCE Mila		X	
	2 – CULLELL Nina		X	
	3 – HENRY Axel		X	
	4 – PLATEL LAGARDE Clément		X	
	5 – VAN OOTEGHEM Esteban		X	
Suppléants				

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 25/03/2021

Sous la présidence de : P.NOEL

		Présents	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION				
- Chef d'établissement : NOEL Patrick		X		
- Adjointe : HOCQUET Isabelle		X		
- Gestionnaire : HUOT Sophie		X		
- Conseiller Principal d'Education : GRAU Nadine		X		
PERSONNALITES				
<ul style="list-style-type: none"> - <i>de la collectivité de rattachement :</i> - <i>M.ARMENGOL Georges</i> - <i>Mme JOSENDE Hélène</i> 			X X	
- <i>de la commune siège :</i>	1 – DESCLAUX Fabien			
- <i>groupe de communes :</i>	1 -			
- <i>qualifiées :</i>	1 – LE BELLEC Antoine			X
	2 –			
MEMBRE CONSULTANT. A.Compt	1 – ROMANI Stéphane			X
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS				
<ul style="list-style-type: none"> - <i>au titre des personnels d'enseignement, d'éducation</i> (6)				
- MOHAMED Elian		X		
- FRAISSE Isabelle		X		
- CORROCHANO Emilie		X		
- ABRATE Laetitia		X		
- SANCHEZ Magali		X		
- CARRERA Christine		X		
Suppléants				
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES (6)				
- <i>parents</i>	ORTIZ Thomas		X	
	CASADO Eduardo	X		
	BOUTON Romain		X	
	FOURCADE Anne	X		
	CHENAULT Véronique		X	
	ARIS Nathalie		X	
Suppléants				
- <i>élèves</i>	BARDAS LASSUS Maëlys		X	
	GOBERT Pierre		X	
Suppléants				